



Buchelay

DÉPARTEMENT DES YVELINES • RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BUCHELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE

N°49 / 2026

Marché de Noël 2026
Prestation manège chaises volantes
Vendredi 4 décembre 2026

Nature de l'acte :
1.4 Commande publique / Autres types de
contrats

Nous, Stéphane TREMBLAY, Maire de la Commune,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21, L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n°DELB_2026_I_4 du 21 mars 2026 portant délégation du Conseil municipal à Monsieur le Maire,

Considérant que, dans le cadre des animations de Noël, la municipalité de Buchelay propose une programmation d'animations à destination des Buchelois,

Considérant que, dans le cadre de cette programmation un marché de Noël est prévu le vendredi 4 décembre 2026 de 16h30 à 20h,

Considérant que, dans le cadre du marché de Noël une prestation de manège de chaises volantes est souhaité par la municipalité,

Considérant le devis n°D-2026-2184 en date du 17 septembre 2026 proposé par la société ANIMATION PRESTA EVENT, sis 4 chemin de la Plesse 91140 VILLEBON-SUR-YVETTE, pour ladite prestation d'un montant total de 2 652,00 € TTC,

DÉCIDONS

ARTICLE 1^{er}: De signer le devis n°D-2026-2184 en date du 17 septembre 2026 proposé par la société ANIMATION PRESTA EVENT, sis 4 chemin de la Plesse 91140 VILLEBON-SUR-YVETTE, pour la prestation suivante :

- Prestation de manège de chaises volantes durant le Marché de Noël de 16h30 à 20h le vendredi 4 décembre 2026,

ARTICLE 2: D'accepter le montant total de la prestation qui s'élève à 2 652,00 € TTC,

ARTICLE 3: Les parties conviennent d'arrêter le prix des places comme suit : Accès libre/Gratuit,

ARTICLE 4: Ampliation de la présente Décision sera transmise :
- en Préfecture des Yvelines,
- à Monsieur le Trésorier de Mantes la Jolie.

Buchelay, le 23 septembre 2026.

Publication électronique sur le site internet communal
Rendu exécutoire – Loi du 2 mars 1982
Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021

Stéphane TREMBLAY,
Maire de Buchelay,

Signé électroniquement par : Le maire
Date de signature : 29/09/2026
Qualité : Le maire et président du CCAS